



Sinistre incendie pas d'assurance habita

Par **Astrellya**, le **18/09/2014** à **23:17**

Bonsoirs, j'explique ma situation.

j'étais étudiant il y a peut, je suis majeur.

je vivais dans un logement pour mes études, le proprio loué le haut de sa maison, 3 chambres, plus coin cuisine et douche, mais j'étais seul, chambre meublée donc.

j'y suis resté 2 ans.

j'ai malencontreusement créé un incendie avec une friteuse la nuit, avant la fin de mes études. période d'examen, je révisais tard le soir et mangeais tard aussi.

le problème est que je n'étais pas assuré.

je suis majeur certes, mais n'y connaissant rien de rien, ma mère s'occupe des papiers et de l'assurance, comme elle l'avait déjà fait pour un autre appartement que j'avais pris deux ans plus tôt, elle avait donc pris une assurance pour moi.

le problème ici, c'est que moi, je pensais être assuré comme la première fois, sauf que ma mère n'a pas pris d'assurance, car le propriétaire lui a certifié qu'il n'en prenait jamais, qu'il n'y en avait pas besoin pour les appartements meublés, que la responsabilité civile suffisait, je n'étais pas au courant de tout ça, ma mère lui a donc fait confiance et n'en a pas pris.

j'ai été mis au courant de tout ça, après l'incendie, car le propriétaire en a discuté de retour avec ma mère et j'étais là cette fois-ci, et il continuait de dire qu'il n'y aurait pas de problème.

sauf que l'assurance de ma mère ne fonctionne pas et celle du proprio va le rembourser lui, mais va se retourner contre nous, enfin contre moi...

il y a donc un expert du proprio et un expert de l'assurance de ma mère qui sont venus (même si celle-ci ne fonctionne pas) ainsi qu'un autre spécialiste pour les prix.

il y en a pour 40000€.

l'histoire c'est arrêté là pour le moment.

Ma question est donc, qu'est-ce que je fais, que va-t-il se passer?

je vais devoir payer 40000€ ?

je n'étais même pas au courant que je n'avais pas d'assurance et le proprio a trompé ma

mère.

j'ai 23 ans, je viens de sortir de mes études, j'ai pas de travail, pas de permis.

c'est un cauchemars.

Il va falloir que je paye tout ma vie la maison d'un autre ?

si je dois rembourser une telle somme, combien ce sera par mois ? et ce que je vais pouvoir vivre normalement.

sachant que je toucherez surement le smic.